

DAJI/2018/Décision/Tarifs/11M

Décision portant approbation des tarifs de location de salles (Faculté de Médecine)

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n° 2016/01/19-03 du conseil d'administration en date du 19 janvier 2016, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,
Vu l'avis favorable du conseil de la Faculté de Médecine en date du 25 janvier 2018 portant sur l'objet de la présente décision,

DÉCISION MODIFICATIVE

Article 1 :

Sont approuvés, à compter du 1^{er} avril 2018 les tarifs de location des salles de la Faculté de Médecine (secteurs Timone et Nord) suivants :

LOCAUX	TARIFS H.T. APPLICABLES A		
	ORGANISMES PRIVES	ORGANISMES PUBLICS - Hors AMU -	AIX-MARSEILLE UNIVERSITE ET SES COMPOSANTES
Salle de conférence Maurice TOGA	310,00 €	232,00 €	155,00 €
GRAND HALL (TIMONE)	179,00 €	134,00 €	89,00 €
Hall 1er étage (TIMONE)	89,00 €	67,00 €	45,00 €
GYMNASE	221,00 €	166,00 €	110,00 €
SALLE DE DANSE	100,00 €	76,00 €	50,00 €
SALLE DE COMBAT	100,00 €	76,00 €	50,00 €
HALL RDC Bât.G (NORD)	179,00 €	134,00 €	89,00 €
HALL RDC Bât.E (NORD)	89,00 €	67,00 €	45,00 €
AMPHITHEATRES			
Amphithéâtres jusqu'à 200 places	47,00 €	36,00 €	24,00 €
Amphithéâtres de 201 à 400 places	84,00 €	63,00 €	42,00 €
Amphithéâtres au-delà de 400 places	116,00 €	87,00 €	58,00 €

SALLES DE COURS (1)			
Salles jusqu'à 20 places	17,00 €	13,00 €	8,50 €
Salles de 21 à 40 places	22,00 €	17,00 €	12,00 €
Salles de 41 à 50 places	26,00 €	20,00 €	14,00 €
Salles de 51 à 80 places	35,00 €	26,00 €	18,00 €
AUTRES SALLES			
Salle de thèse 80 à 100 places	38,00 €	28,00 €	19,00 €
Salles informatiques : moins de 30 postes	38,00 €	28,00 €	19,00 €
Salles informatiques : plus de 30 postes	48,00 €	37,00 €	24,00 €
<i>si prestation supplémentaire ou équipement 20 % du tarif</i>			
AUTRES TARIFS			
Amphis Prosecteur 1 et 2 Tarif JOURNEE	1050,00 €	630,00 €	315,00 €
Salle VISIOCONFERENCE (26 places + 6 pour la chair)	Extérieurs	FC	FI
	48,00 €	33,00 €	17,00 €
Tarif TOURNAGE - Tarif 1/2 journée	420 €		
Prestation NETTOYAGE pour une mise à disposition à titre gracieux	105 €		

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 1^{er} mars 2018

Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

